

Les mots du Maire .....	P 2
<b>La vie municipale</b>	
Informations pratiques .....	P 3
Avis aux jeunes de 16 ans .....	P 4
Etat Civil 2017 .....	P 5
Les réunions du Conseil Municipal .....	P 7
Population séparataine .....	P 8
Budgets prévisionnels 2017 .....	P 9
Rassemblements séparatins 2017 .....	P 11
Bibliothèque – Bibliorue .....	P 14
Site Internet de la commune .....	P 15
Facebook – Montée en débit internet .....	P 16
Entretien de la voirie communale .....	P 17
Maisons bioclimatiques .....	P 18
A la découverte de notre commune .....	P 19
Pluviométrie .....	P 20
Sortie culturelle : voyage région de Saumur .....	P 21
Fleurissement de Sepvret .....	P 23
Balade patrimoniale .....	P 24
Les mots d'Ulysse .....	P 25
Lutte contre les ragondins .....	P 27
<b>La vie associative</b>	
Le Théâtre de la Sèvre .....	
Foyer Rural de Sepvret .....	P 28
Les randonneurs des Sources .....	P 29
L'atelier Peinture (section du Foyer Rural) .....	P 30
Section Gymnastique du Foyer Rural .....	P 31
Le collectif « Autour des Sources » .....	P 32
APE Chey-Chenay-Sepvret .....	P 33
"Granges en scène" .....	P 35
Atelier couture (section du Foyer Rural) .....	P 36
USCCS .....	P 37
A.C.C.A. de Sepvret .....	P 38
"Juste un petit bouquet" .....	P 38
	P 39
<b>La vie intercommunale</b>	
Le mot des Conseillers départementaux .....	P 40
Communauté de Communes .....	P 41
CIAS – Espace Enfance-jeunesse .....	P 44
R.P.I. CHEY-CHENAY-SEPVRET .....	P 45
Intercommunalité scolaire .....	P 46
Ecole maternelle de Sepvret .....	P 47
Déchetteries .....	P 49
Adresses utiles .....	P 50



# Les mots du Maire

---



Si l'attraction des villes avec les belles années de l'industrialisation au début du siècle dernier ont vidé nos campagnes et nos villages, le mouvement a commencé à s'inverser avec la désindustrialisation et l'arrivée du numérique après les années 1980.

Nous sommes bien sûr concernés par ces mouvements de l'histoire, c'est ainsi que la population de Sepvret s'est remise à croître.

C'est une volonté forte que nous avons d'accompagner ces nouvelles mouvances car nous pensons que dans un village, la population en croissance est un stimulant de la vie villageoise, qui donne de la vie à l'école avec les enfants, les parents, les personnels encadrants et enseignants et qui dynamise le tissu associatif. Comme c'est triste de traverser un hameau avec personne dans les rues et des panneaux de maisons à vendre, et comme c'est bien plus heureux de se rencontrer et de prendre un moment de discussion !

C'est pour ces raisons d'accueil de nouveaux habitants que nous accompagnons les politiques de l'habitat, que nous avons aménagé nos lotissements, que nous faisons travailler nos artisans locaux, que nous modernisons notre école, que nous soutenons nos associations et que nous accompagnons les différents services à la personne.

Aujourd'hui encore, si la ville continue d'attirer nos jeunes, les valeurs de nos campagnes les font revenir à certaines nouvelles conditions :

- o La proximité des grands axes routiers pour la facilité des déplacements,
- o La présence d'internet avec la fibre et le haut débit,
- o L'organisation locale des temps péri et extra-scolaire pour les enfants,
- o L'animation locale.

Notre commune de Sepvret par son attractivité et sa situation géographique présente des atouts qui correspondent à ces nouvelles aspirations et c'est dans cette continuité que nous nous projetons dans cette nouvelle année avec trois projets :

- o Celui de terminer la construction des 2 maisons bio climatiques dans l'éco-quartier
- o Celui de sécuriser et de rendre plus fonctionnel la salle des fêtes à disposition des associations
- o Celui d'étudier la faisabilité d'un projet Maison d'Assistants Maternelles avec quelques jeunes femmes de Sepvret.

D'autre part, l'accompagnement des services à la personne, des tout petits aux plus anciens ne peut pas se réaliser dans de bonnes conditions si nous restons isolés, c'est pour cela que nous sommes investis et actrices dans la nouvelle Communauté de Communes « Mellois en Poitou ». Ce regroupement de communautés, avec des histoires et des fonctionnements différents, imposé par la loi, est d'une grande complexité. Le temps est nécessaire pour faire partager des objectifs communs aux 107 délégués communautaires.

Voilà les grands sujets de la nouvelle année, qui s'additionnent bien sûr à la vie municipale quotidienne que sont l'entretien des voiries et des bâtiments, l'accueil en mairie, l'équilibre des recettes et des dépenses, le soutien à la vie associative, l'accompagnement de nos écoles, l'aide à la résolution des petits problèmes du moment et la réalisation du beau bulletin municipal que vous avez entre les mains. Il vous informera de la vie du village de Sepvret et des nouvelles initiatives.

Avant de prolonger votre lecture, j'en profite pour vous souhaiter une bonne année 2018, belle, douce et lumineuse avec une bonne santé et une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Patrick CHARPENTIER  
Maire de SEPVRET

# Informations pratiques



- SECRETARIAT MAIRIE DE SEPVRET**

Il est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Rendez-vous possible avec un élu (Maire, adjoints et conseillers) sur demande auprès de la Mairie.

- BIBLIOTHÈQUE**

Une permanence est assurée par Maud Moulin tous les mercredis de 14h00 à 16h00.

- TARIFS DES SALLES COMMUNALES**



		Du 15 avril au 14 octobre inclus	Du 15 octobre au 14 avril inclus (chauffage compris)
SALLE DES FETES	<i>Habitants de la commune</i>	135 € le week-end*	275 € le week-end*
		70 €/jour (hors week-end)	120 €/jour (hors week-end)
	<i>Habitants hors commune</i>	280 € le week-end*	420 € le week-end*
		100 €/jour (hors week-end)	200 €/jour (hors week-end)
	<i>Association de la commune</i>	Gratuit	Gratuit
	<i>Caution</i>	150 €	150 €
	<i>Location de vaisselle</i>	20 €	20 €
SALLE POLYVALENTE	<i>Habitants/entreprises de la commune</i>	20 €/jour	20 €/jour
	<i>Habitants ou groupements (entreprise, association...) hors commune</i>	30 €/jour	30 €/jour
	<i>Association de la commune</i>	Gratuit	Gratuit
LES HALLES (avec ou sans four)	<i>Habitants de la commune</i>	20 €/jour	20 €/jour
	<i>Habitants hors commune</i>	50 €/jour	50 €/jour
	<i>Association de la commune</i>	Gratuit	Gratuit

\*du vendredi matin (9h30) au lundi matin suivant (9h30).

- ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES**

Une liste actualisée des assistantes maternelles de la commune est à votre disposition sur simple demande auprès du secrétariat de la mairie.

- RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS**

Le ramassage des ordures ménagères se fait sur notre commune tous les mercredis matin entre 8h30 et 12h30. Des containers à poubelles ont été posés près de chez vous, nous vous remercions de bien vouloir les utiliser afin de faciliter le ramassage. Ces containers sont réservés exclusivement aux ordures ménagères. Les déchets faisant l'objet de tri sélectif doivent être déposés dans des containers prévus à cet effet (à côté du cimetière et à La Barre).



Un collecteur de vêtements (TRIO) et de papier (APE Chenay-Chey-Sepvret) sont également à votre disposition à côté de la salle des fêtes.

Le ramassage des encombrants est assuré par la Communauté de Communes du Mellois deux fois par an. Les dates vous seront communiquées sur nos prochains flyers et/ou sur le site internet.

## Bientôt 16 ans ? pensez à vous faire recenser !


**ESN/SO – CSN POITIERS**

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « **recensement, JDC et service national** ».

**L'attestation de recensement** délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la  **Journée défense et citoyenneté (JDC)**

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

**Mail:**  
[csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone:**  
**05.49.00.24.69**

**Courrier:**  
Centre du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX

# Etat Civil 2017



## Bienvenue...

- **26 mars :** **Augustin, Dorick, Daniel BRISSARD**  
*Fils d'Armand et Malika BRISSARD*  
*domiciliés 16 rue des Chaumes – Lieu-dit « Le Coudray »*  
**Robin NOBLETZ**  
*Fils de Nicolas et Danielle NOBLETZ domiciliés au lieu-dit « Le Grand Moulin »*
- **16 novembre :** **Gabriel, Bernard BOBET**  
*Fils de Romuald BOBET et Caroline BARICAULT*  
*domiciliés 19 route du champ de foire*

## Baptêmes civils (non-inscrits au registre d'Etat Civil)

- **28 juillet :** **Tydjy RICHARD**  
*Fils de Joseph RICHARD et Angéline RIOTTEAU*  
*domiciliés 12 route de Saint Jacques – Lieu-dit « La Barre »*
- **14 octobre :** **Anaïs, Sarah BAILLY**  
*Fille de Franck et Magalie BAILLY domiciliés 3 lieu-dit « La Granerie »*



Tydjy



Anaïs

## Meilleurs vœux pour leur mariage...

- **1<sup>er</sup> juillet :** **Stéphane, Gilbert FOUCHÉ et Murielle TRONCAL**  
*Résidant 14 route de Saint Jacques - La Barre*  
*et domiciliés 11 rue André Georges Lasseron à Niort*
- **19 août :** **Nicolas, Sébastien PAILLAT et Emilie, Edith, Louise DESVIGNE**  
*domiciliés 2 rue du Vieux Puits - Lieu-dit « Le Coudray »*



Stéphane & Murielle



Nicolas & Emilie

**Fabrice FRAIGNEAU et Françoise, Marie, Aline DIRAND**  
*domiciliés 1 impasse des Ouzines*



## *Au revoir...*

- 6 janvier : **Roger MAGNAIN** qui était domicilié 13 rue Bellegarde – Pillac
- 18 janvier : **Robert TESSERAU** qui était domicilié 12 rue des chaumes – Le Coudray
- 4 février : **Juliette GUILLON** (née **SABOURIN**) qui était domiciliée 17 rue du Bois Bourdin – Fombedoire
- 7 février : **Catherine IANNUCELLI** (née **LUCIANI**) qui était domiciliée 3 impasse des Ouzines
- 19 février : **Ann JENKINS** (née **Wilson**) qui était domiciliée 14 rue des chaumes – Le Coudray
- 16 mars : **Albert BUTRÉ** qui était domicilié 6 rue du Chêne Saulnier – La Barre
- 20 avril : **Maurice GIRAULT** qui était domicilié 14 route de Saint Jacques – La Barre
- 2 mai : **Raymonde BUTRÉ** (née **BELLVIER**) qui était domicilié 6 rue du Chêne Saulnier – La Barre
- 18 octobre : **Marc ROULLET** qui était domicilié au lieu-dit le Petit Grand Champ
- 2 novembre : **Michel JEAN** qui était domicilié au lieu-dit La Lussaudière
- 3 novembre : **Annette LARDANT** (née **MONNET**) qui était domiciliée rue de la Mantelière
- 18 novembre : **Estève BARICAULT**, décédé à Pillac et domicilié à Bagnault-Exoudun
- 19 décembre : **Bernard FRISBY** qui était domicilié 1 chemin du marronnier
- 30 décembre : **Marguerite BONNEAU** (née **SION**) qui était domiciliée 20 route du champ de foire

*Une pensée affectueuse également pour Omer KILINC (qui était domicilié 1 rue des ouches à Faugerit) qui nous ont quitté le 8 janvier dernier et Véronique LEVEQUE (qui était domiciliée 18 route de Saint Jacques à La Barre) qui nous a quitté le 19 janvier dernier.*

